

D.E.J.E.P.S

Coordination de projet

Diplôme d'Etat de la Jeunesse,
de l'Éducation Populaire et du Sport

FORMATION DE NIVEAU 5



PRÉROGATIVES DU DIPLOME ET EMPLOIS VISES

Le titulaire du DEJEPS mention « coordination de projets » :

- assure la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets d'action dans une démarche d'éducation populaire s'inscrivant au service du projet de développement de la structure qui l'emploie. Ces projets peuvent s'adresser à différents publics et revêtent une intention éducative ;
- est force de proposition pour alimenter la réflexion stratégique conduite au sein de la structure ;
- réalise une veille sur l'évolution des pratiques, des démarches socio-éducatives et des réglementations de son domaine.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :

- Organiser et animer de l'équipe concernée par son périmètre d'intervention
- Accompagner des apprentissages et de la montée en compétences de l'équipe concernée par son périmètre d'intervention
- Analyser de l'environnement du projet d'action
- Définir des objectifs, du plan d'action et de la démarche d'évaluation du projet d'action
- Elaborer le budget du projet d'action et recherche de financements
- Coordonner la mise en œuvre et suivi budgétaire, matériel et logistique du projet d'action
- Évaluer et mettre en perspective le projet d'action
- Mobiliser des partenaires opérationnels et des réseaux professionnels autour des activités conduites dans un périmètre d'intervention
- Conduire des actions de représentation opérationnelle et technique visant à inscrire la structure dans les dynamiques partenariales et institutionnelles locales



2025-2026

Du 24 septembre
2025 au 26 juin 2026

ARLES

(dates prévisionnelles)



ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation se déroule à Arles, du 24 septembre 2025 au 26 juin 2026. D'une durée de 1288 heures, elle s'organise sur le principe de l'alternance, formation en Centre et stage en Entreprise :

• FORMATION EN CENTRE : 714 H

La formation est constituée des 4 blocs de compétences suivants :

- Bloc 1 : Animer et accompagner une équipe dans le champ de l'animation et du sport
- Bloc 2 : Concevoir un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et ou sportive
- Bloc 3 : Mettre en œuvre et évaluer un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive
- Bloc 4 : Développer les partenariats opérationnels et contribuer aux dynamiques institutionnelles dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive

• L'ALTERNANCE EN ENTREPRISE : 574 H

L'alternance s'organise autour du principe de réinvestissement des savoirs dans la pratique professionnelle. Les objectifs sont l'acquisition et l'application de connaissances, savoir-faire, savoir être. Elle doit permettre une expérimentation dans les conditions réelles du métier de coordonnateur. L'évaluation de certains modules se déroule pendant la période en Entreprise.



CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

Les exigences préalables pour entrer en formation préparant au DEJEPS, coordination de projet.

- Les exigences préalables à l'entrée en formation, prévues à l'article R. 212-10-17 du code du sport et à l'article A. 212-36 de ce même code, sont les suivantes :

Justifier de la possession d'un des diplômes suivants :

diplôme de niveau 4 dans le champ de l'animation, du sport ou de l'intervention sociale ;

- diplôme de niveau 5 a minima ; ou
- Attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau 4 et d'une expérience d'animation de six mois ;

ou

- Justifier de vingt-quatre mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à mille six cents heures minimum.

Il est procédé à la vérification de ces exigences préalables au moyen de la production :

- d'un des diplômes susmentionnés ; et/ou
- d'attestations justifiant 24 mois d'activités professionnelles (ou bénévoles correspondant à 1600 heures)

SELECTION



Le candidat doit récupérer un dossier de candidature. Le 5 septembre 2025, dernier délai, le dossier de candidature complet est remis par le candidat à l'organisme de formation. Il comprend toutes les pièces justificatives demandées (CV, diplômes, photos,...), accompagné d'un dossier de motivation retraçant l'expérience du candidat.

Sélection sur épreuve écrite, dossier et entretien.



CALENDRIER

Date limite de dépôt de dossier | 05 septembre 2024

Dates de sélection | 8 septembre 2025

Démarrage de la formation | 24 septembre 2025

Fin de la formation | 26 juin 2026

FINANCEMENT



Un certain nombre de dispositifs existent et vous permettent de bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle du coût pédagogique de la formation. Ceci est fonction de votre statut et de votre potentielle éligibilité à l'un de ces dispositifs (salarié en contrat CDI, salarié en CDD ou ex salarié en CDD, travailleur intérimaire, bénéficiaire du RSA, demandeurs d'emploi de longue durée, jeune de moins de 25 ans inscrit auprès d'une mission locale etc.).

Sous réserve de renouvellement pour 2025, vous pouvez bénéficier d'un financement pour la prise en charge de l'intégralité du coût de la formation. Pour être éligible à ce financement, vous devez :

Pour les moins de 26 ans : être inscrit auprès de la mission locale de votre lieu d'habitation et avoir une prescription tamponnée et signée de la part de votre conseiller pour la formation visée.

Pour les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans : être inscrit auprès de France Travail de votre lieu d'habitation et avoir une prescription tamponnée et signée de la part de votre conseiller pour la formation visée.

Pour les personnes percevant le RSA : avoir une prescription tamponnée et signée de la part de votre accompagnateur social (conseiller, assistante sociale) pour la formation visée.

Pour les personnes ayant le statut de travailleur handicapé : avoir une prescription tamponnée et signée de la part de l'organisme qui vous accompagne (Cap Emploi, ...) pour être positionné sur cette formation.

Pour tout devis et conseils, nous vous invitons à nous contacter.



Renseignements et inscriptions :

FORMATIC - ARLES

Tél. 04 90 93 75 26 - contact@formatic-arles.fr

www.formatic-arles.fr